

## Programme de bourses d'études pour études postdoctorales en biochimie clinique

Modalités particulières – 2025-2026

### *Présentation du programme*

---

Ce programme de bourses s'adresse aux étudiants inscrits à des études postdoctorales menant à l'obtention d'un diplôme de spécialité en biochimie clinique.

### **Information complémentaire**

À terme, l'obtention d'un diplôme d'études postdoctorales de spécialité en biochimie clinique prépare les diplômés aux examens professionnels menant à la certification de spécialiste en biochimie clinique de l'Ordre des chimistes du Québec (OCQ). Cette certification confère le droit exclusif d'exercer à titre de biochimiste clinique dans les établissements embauchant ces professionnels.

### *Établissements visés*

---

L'ensemble des établissements de Santé Québec ainsi que les établissements des régions 17 (Nunavik) et 18 (Terres-cries-de-la-Baie-James) sont visés par ce programme.

### *Admissibilité*

---

Tous les candidats souhaitant obtenir une bourse doivent :

- Détenir un statut de citoyen canadien ou de résident permanent, et résider au Québec;
- Être titulaires d'un diplôme de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle (Ph. D.) qui donne ouverture au certificat de spécialiste en biochimie clinique délivré par l'OCQ, ou d'une formation jugée équivalente;
- Être membres de l'OCQ, détenir une carte de stage de spécialité en biochimie clinique et effectuer un stage d'études postdoctorales de spécialité en biochimie dans un établissement agréé par l'OCQ, sous la supervision d'un directeur de stage reconnu par l'OCQ;
- Être inscrits dans un programme d'études postdoctorales de spécialité en biochimie clinique d'un établissement d'enseignement reconnu par le gouvernement du Québec et par l'OCQ.

### **Information complémentaire**

Un candidat ne peut soumettre une demande à plus de deux établissements visés simultanément.

### *Exigences liées à la bourse*

---

Le candidat qui obtient la bourse s'engage à :

- Obtenir la certification de spécialité en biochimie clinique de l'OCQ;

- Travailler à temps complet dans un laboratoire de biochimie d'un établissement visé pour une période minimale de deux (2) années;
- Offrir et respecter une disponibilité conforme aux dispositions de l'entente collective en vigueur et adaptée aux besoins de l'établissement avec lequel il a signé une entente, et ce, dès la fin de ses études pour lesquelles il a obtenu la bourse.

#### Bourses attribuées et autres frais

---

Pour l'année 2025-2026, **huit (8) bourses d'un montant de 63 450 \$ chacune** seront offertes par le ministère de la Santé et des Services sociaux à Santé Québec.

#### **Information complémentaire**

Le candidat doit assumer les frais liés à l'Association des biochimistes cliniques du Québec, à l'OCQ et les frais de scolarité associés.